

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 3 JUIN 2014**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2014-06-168

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2014-06-169

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014.

2014-06-170

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Entretien S.M.	913932	entretien mai	766.01\$
- Aquatech	40671	exploitation des eaux usées	1,966.57\$
- Lavery	1227693	dossier Civbec, sablière, expropriation	1,834.89\$
- Raymond Chabot Grant Torthon	FAC0999563	Festival St-Valentin 2013	1,931.58\$
- Sûreté du Québec	96811-56030-1	1 ^{er} versement	37,231.00\$
- PG Solutions	STD19428	réinstallation logiciel serveur	574.88\$

TOTAL : 44,304.93 \$

2014-06-171

Acceptation des comptes à payer en juin 2014 (document 1-A) –
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 3 juin 2014 au montant de 88,877.59\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de mai 2014 au montant de 88,877.59\$ à être payés en juin 2014, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2014-06-172

Dépenses du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général, la directrice générale adjointe ou le maire au montant de 2,630.56\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Cartouche Certifiées	encre imprimante	124.40\$
- Tim Hortons	dîner après palais de justice	18.29\$
- Congrès A.D.M.Q	hébergements, repas	2,277.88\$
- Marché Jacques	café	9.99\$
- Le Grand défi Pierre Lavoie	don à une équipe	200.00\$

2014-06-173

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisillon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-06-174

Demande d'autorisation CPTAQ : jeu d'action –

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 6 mai 2014, le Conseil, suite au dépôt d'une plainte par un citoyen relativement à l'exercice d'une activité « laser tag » sur une partie du lot 307, a adopté la résolution 2014-05-138.2 à l'effet de surseoir à l'adoption d'une résolution de recommandation à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la demande du Conseil, Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur a effectué une visite des lieux accompagnée de Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe;

CONSIDRANT QUE Monsieur Serge Gibeau a rédigé un rapport relatant les non-conformités constatées lors de l'inspection;

CONSIDERANT QUE compte tenu de la situation constatée le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de ne pas formuler de recommandation favorable à la CPTAQ.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'informer la CPTAQ que, compte tenu des non-conformités à la réglementation constatées, la Municipalité de Saint-Valentin ne peut recommander à la CPTAQ d'autoriser l'opération de l'activité « laser tag » sur une partie du lot 307 du cadastre de la paroisse de Saint-Valentin.

2014-06-175

Comité de sélection re employé municipal des travaux d'hiver : suivi –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, informe les membres du Conseil que suite à la seconde publication de l'offre d'emploi pour un employé des travaux d'hiver, aucune candidature répondant aux critères de l'emploi n'a été reçue.

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter le rapport verbal de Monsieur Serge Gibeau;
- De modifier la description de l'emploi de façon à mettre plus d'emphasis sur l'aspect travaux de voirie et déneigement;
- D'autoriser, la publication en juin d'une autre offre d'emploi dans le journal Le Coup d'œil, à service Canada, d'envoyer un communiqué à tous les citoyens, sur le site Internet et sur Facebook.

2014-06-176

Emploi d'été étudiants : engagement –

CONSIDERANT QUE Le Gouvernement du Canada a donné suite à la demande de la Municipalité et a consenti une subvention pour employer deux étudiants durant la période estivale;

CONSIDERANT QUE La Municipalité a sollicité les candidatures pour combler ces postes par l'envoi d'un communiqué le 8 mai;

CONSIDERANT QUE La Municipalité a reçu deux candidatures.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'engager Andréa Chalifoux et Maxime Paré pour l'emploi d'été Canada 2014.

2014-06-177

Journal le Coup d'œil : vœux de la Fête Nationale –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une publication de 1/8 de page dans le Journal Coup d'œil pour les vœux de la Fête Nationale.

2014-06-178

Reddition de compte re entretien du réseau routier –

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 62,629.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDERANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDERANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDERANT QUE le vérificateur externe présentera l'annexe B dûment complété.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2014-06-179

Renouvellement d'adhésion –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des adhésions suivantes :

- Chambre de commerce du Haut-Richelieu au coût de 155,22\$ taxes incluses;
- Le réseau d'information municipale au coût de 149,47\$ taxes incluses.

2014-06-180

Subvention de Service Canada : autorisation d'encaissement –

CONSIDERANT QUE la Municipalité a reçu de Service Canada la confirmation de l'octroi de la subvention de 50,000\$ pour la construction de l'ascenseur;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis qu'elle a rencontré les conditions relatives à l'octroi de la subvention;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a transmis le dossier d'approbation de la subvention au bureau du député du comté fédéral de Saint-Jean;

CONSIDERANT QUE le bureau du député du comté fédéral de Saint-Jean a conclu que la Municipalité était justifiée d'encaisser la subvention.

EN CONSEQUENCE il est dûment préposé et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'encaissement de la subvention de 50,000\$.

2014-06-181

Congrès de la FQM : inscriptions –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De déléguer Monsieur Pierre Chamberland, maire, Madame Mélanie Bisailon, conseillère, Monsieur Paolo Girard, conseiller, Monsieur Pierre Vallières, conseiller au congrès de la FQM à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014;
- D'autoriser le paiement des frais d'inscription au coût de 747,34\$ taxes incluses chacun.

2014-06-182

Parc Régional St-Bernard : invitation conférence de presse et Souper du Maire –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de l'invitation à la Conférence de presse du 12 juin ainsi que l'invitation au Souper du maire du 28 juin pour l'édition 2014 de Culture, Arôme, Cidre et Vin.

2014-06-183

Transfert de fonds –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les transferts de fonds suivants :

02-12000-412 ADM Application Loi Cour Municipale - 700.00\$
Provenance : 02-37000-448 TRANS Adapté Santé Bien-être 700.00\$

02-33000-525 TRANS. Déneigement Entret., réparat. véhicules - 5,000.00\$
Provenance : 02-41500-411 HYG Réseau égout service génie 5,000.00\$

2014-06-184

Inspection prévention des incendies : secteurs à inspecter 2014 –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander au Service de prévention d'effectuer les inspections des propriétés situées sur le chemin de la 4^e Ligne entre le rang Saint-Georges et la limite de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.

2014-06-185

Dérogation mineure : acquisition de terrains pont Montée Guay –

CONSIDERANT QUE la Municipalité procédera à l'acquisition d'une partie des lots 323 appartenant à Monsieur Ronald Dagenais pour permettre la réfection du pont de la Montée Guay;

CONSIDERANT QUE l'acquisition desdites parties de lot aura pour effet de rendre dérogoire l'implantation du garage situé sur l'emplacement;

CONSIDERANT QUE la promesse de vente consentie à la Municipalité par Monsieur Ronald Dagenais prévoyait que la Municipalité consentirait une dérogation mineure pour régulariser l'implantation du garage de Monsieur Dagenais.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à entreprendre les procédures d'étude du dossier de dérogation mineure conformément à la réglementation en vigueur;

- D'assumer les frais de publication ainsi que tout autre frais relié aux procédures d'étude et d'approbation de la dérogation mineure.

2014-06-186

Reconnaissance de performance jeunes-citoyens –

CONSIDÉRANT QUE Monsieur David Grégoire, a été repêché par l'équipe « Huskies de Val d'Or » de la ligue de hockey junior majeur du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gabriel Van Wijk, étudiant en Sciences de la nature au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et joueur de handball, récipiendaire d'une bourse régionale sports-études.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Mélanie Bisailon, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De publiciser ces deux mentions spéciales par voie de communiqué dans la Municipalité;
- De transmettre une lettre à chacun d'eux pour les féliciter et les encourager à poursuivre dans la même voie.

2014-06-187

Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Saint-Brigide d'Iberville: arrimage des services d'urgence: processus d'appel des services de sécurité-incendie lors d'accident de la route –

Il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure.

2014-06-188

Compo-Haut-Richelieu : bac à ordures sur roues obligatoire –

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valentin est desservie par Compo-Haut-Richelieu pour la collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE Compo-Haut-Richelieu a décidé de mettre les bacs à ordures sur roues obligatoires pour le 15 septembre 2014.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Mélanie Bisailon, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'envoi du dépliant fourni par Compo-Haut-Richelieu.

2014-06-189-1

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de constater le dépôt de la correspondance reçue savoir :

- Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : acquisition de terrains re réfection d'un pont;
- MRC le Haut-Richelieu : Réunion du Comité de sécurité publique du 27 février 2014;
- Fondation Santé haut-Richelieu-Rouville; rapport annuel 2013;
- Semaine des services de garde;
- MTQ : Demande de nettoyage accotements chemin 4^e Ligne.

2014-06-189-2

Demande de soutien financier au Grand Défi Pierre Lavoie 2014 pour Stéphane Billette, député de Huntingdon –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de consentir une aide financière de 200.00\$ au Grand Défi Pierre Lavoie et d'appuyer l'équipe de l'Assemblée nationale au nom de Stéphane Billette, député de Huntingdon.

2014-06-190

Communiqué Nouveaux-né –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'informer les citoyens par voie de communiqué du processus et des conditions d'inscriptions pour les bébés nés entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2014 et de faire la remise des paniers avant la séance du 5 août 2014.

2014-06-191

Autorisation d'achat équipements pour arrosage pots de fleurs suspendus –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'une pompe pour l'arrosage des pots de fleurs suspendus.

2014-06-192

Application du règlement 293 : entretien du terrain –

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 du règlement 293 relatif aux nuisances stipule que :

« Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant de laisser pousser le gazon à une hauteur supérieure à 15 centimètres constitue une nuisance. »

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur à transmettre un avis recommandé aux propriétaires qui contreviennent aux dispositions de l'article 13 du règlement 293 de corriger la situation dans le délai fixé à défaut de quoi la Municipalité prendra les mesures appropriées;
- De soumettre un rapport au conseil présentant le bilan de la situation lors de la prochaine séance ordinaire.

2014-06-193

CRSBPM : Dépôts rapport annuel 2013-2014 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des documents suivants :

- Rapport annuel 2013-2014 de la bibliothèque municipale de Saint-Valentin;
- Rapport annuel 2013-2014 du CRSBPM.

2014-06-194

Réfection Pont du Petit Rang : autorisation de mandater un évaluateur et un notaire –

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a confirmé à la Municipalité son intention de procéder à la réfection du pont du Petit Rang;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les travaux prévus, le MTQ doit modifier l'emprise des voies de circulation sur lesquelles le pont est situé;

CONSIDERANT QUE le MTQ a demandé à la Municipalité de procéder à l'acquisition des espaces requis pour procéder aux travaux de réfection du pont.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général :

- à mandater une firme d'évaluation afin de compléter les documents nécessaires pour procéder à l'acquisition des parcelles de terrain requises pour réaliser les travaux de réfection du pont par le MTQ;
- à mandater un notaire pour la préparation des actes de vente ou de servitude requis.

2014-06-195

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 21:15 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Directeur général

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-178

Reddition de compte re entretien du réseau routier

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 62,629.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDERANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDERANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDERANT QUE le vérificateur externe présentera l'annexe B dûment complété.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-189-2

Demande de soutien financier au Grand Défi Pierre Lavoie 2014 pour Stéphane Billette, député de Huntingdon

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de consentir une aide financière de 200.00\$ au Grand Défi Pierre Lavoie et d'appuyer l'équipe de l'Assemblée nationale au nom de Stéphane Billette, député de Huntingdon.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-170

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Entretien S.M.	913932	entretien mai	766.01\$
- Aquatech	40671	exploitation des eaux usées	1,966.57\$
- Lavery	1227693	dossier Civbec, sablière, expropriation	1,834.89\$
- Raymond Chabot Grant Torthon	FAC0999563	Festival St-Valentin 2013	1,931.58\$
- Sûreté du Québec	96811-56030-1	1 ^{er} versement	37,231.00\$
- PG Solutions	STD19428	réinstallation logiciel serveur	574.88\$
TOTAL :			44,304.93 \$

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-174

Demande d'autorisation CPTAQ : jeu d'action

CONSIDERANT QUE lors de la séance ordinaire du 6 mai 2014, le Conseil, suite au dépôt d'une plainte par un citoyen relativement à l'exercice d'une activité « laser tag » sur une partie du lot 307, a adopté la résolution 2014-05-138.2 à l'effet de surseoir à l'adoption d'une résolution de recommandation à la CPTAQ;

CONSIDERANT QUE suite à la demande du Conseil, Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur a effectué une visite des lieux accompagnée de Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe;

CONSIDRANT QUE Monsieur Serge Gibeau a rédigé un rapport relatant les non-conformités constatées lors de l'inspection.

CONSIDERANT QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de ne pas formuler de recommandation favorable à la CPTAQ.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'informer la CPTAQ que, compte tenu des non-conformités à la réglementation constatées, la Municipalité de Saint-Valentin ne peut recommander à la CPTAQ d'autoriser l'opération de l'activité « laser tag » sur une partie du lot 307 du cadastre de la paroisse de Saint-Valentin.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-175

Comité de sélection re employé municipal des travaux d'hiver : suivi

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, informe les membres du Conseil que suite à la seconde publication de l'offre d'emploi pour un employé des travaux d'hiver, aucune candidature répondant aux critères de l'emploi n'a été reçue.

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisaillon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter le rapport verbal de Monsieur Serge Gibeau;
- De modifier la description de l'emploi de façon à mettre plus d'emphase sur l'aspect travaux de voirie et déneigement;
- D'autoriser, la publication en juin d'une autre offre d'emploi dans le journal Le Coup d'œil, à service Canada, d'envoyer un communiqué à tous les citoyens, sur le site Internet et sur Facebook.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-176

Emploi d'été étudiants : engagement

CONSIDERANT QUE Le Gouvernement du Canada a donné suite à la demande de la Municipalité et a consenti une subvention pour employer deux étudiants durant la période estivale;

CONSIDERANT QUE La Municipalité a sollicité les candidatures pour combler ces postes par l'envoi d'un communiqué le 8 mai;

CONSIDERANT QUE La Municipalité a reçu deux candidatures.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'engager Andréa Chalifoux et Maxime Paré pour l'emploi d'été Canada 2014.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-177

Journal le Coup d'œil : vœux de la Fête Nationale

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une publication de 1/8 de page dans le Journal Coup d'œil pour les vœux de la Fête Nationale.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

**ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 3^e jour de juin 2014**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 4^e jour de juin 2014**

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-179
Renouvellement d'adhésion

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des adhésions suivantes :

- Chambre de commerce du Haut-Richelieu au coût de 155,22\$ taxes incluses;
- Le réseau d'information municipale au coût de 149,47\$ taxes incluses.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À SAINT-VALENTIN
Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-181
Congrès de la FQM : inscriptions

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De déléguer Monsieur Pierre Chamberland, maire, Madame Mélanie Bisailon, conseillère, Monsieur Paolo Girard, conseiller, Monsieur Pierre Vallières, conseiller au congrès de la FQM à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014;
- D'autoriser le paiement des frais d'inscription au coût de 747,34\$ taxes incluses chacun.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-184

Inspection prévention des incendies : secteurs à inspecter 2014

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander au Service de prévention d'effectuer les inspections des propriétés situées sur le chemin de la 4^e Ligne entre le rang Saint-Georges et la limite de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-192

Application du règlement 293 : entretien du terrain

CONSIDERANT QUE l'article 13 du règlement 293 relatif aux nuisances stipule que :

« Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant de laisser pousser le gazon à une hauteur supérieure à 15 centimètres constitue une nuisance. »

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur à transmettre un avis recommandé aux propriétaires qui contreviennent aux dispositions de l'article 13 du règlement 293 de corriger la situation dans le délai fixé à défaut de quoi la Municipalité prendra les mesures appropriées;
- De soumettre un rapport au conseil présentant le bilan de la situation lors de la prochaine séance ordinaire.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-193

CRSBPM : Dépôts rapport annuel 2013-2014

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des documents suivants :

- Rapport annuel 2013-2014 de la bibliothèque municipale de Saint-Valentin;
- Rapport annuel 2013-2014 du CRSBPM.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-180

Subvention de Service Canada : autorisation d'encaissement

CONSIDERANT QUE la Municipalité a reçu de Service Canada la confirmation de l'octroi de la subvention de 50,000\$ pour la construction de l'ascenseur;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis qu'elle a rencontré les conditions relatives à l'octroi de la subvention;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a transmis le dossier d'approbation de la subvention au bureau du député du comté fédéral de Saint-Jean;

CONSIDERANT QUE le bureau du député du comté fédéral de Saint-Jean a conclu que la Municipalité était justifiée d'encaisser la subvention.

EN CONSEQUENCE il est dûment préposé et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'encaissement de la subvention de 50,000\$.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-185

Dérogation mineure : acquisition de terrains pont Montée Guay

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procédera à l'acquisition d'une partie des lots 323 appartenant à Monsieur Ronald Dagenais pour permettre la réfection du pont de la Montée Guay;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition des dites parties de lot aura pour effet de rendre dérogatoire l'implantation du garage situé sur l'emplacement;

CONSIDÉRANT QUE la promesse de vente consentie à la Municipalité par Monsieur Ronald Dagenais prévoyait que la Municipalité consentirait une dérogation mineure pour régulariser l'implantation du garage de Monsieur Dagenais.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à entreprendre les procédures d'étude du dossier de dérogation mineure conformément à la réglementation en vigueur;
- D'assumer les frais de publication ainsi que tout autre frais relié aux procédures d'étude et d'approbation de la dérogation mineure.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-186

Reconnaissance de performance jeunes-citoyens

CONSIDERANT QUE Monsieur David Grégoire, a été repêché par l'équipe « Huskies de Val d'Or » de la ligue de hockey junior majeur du Québec;

CONSIDERANT QUE Monsieur Gabriel Van Wijk, étudiant en Sciences de la nature au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et joueur de handball, récipiendaire d'une bourse régionale sports-études.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Mélanie Bisaillon, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De publiciser ces deux mentions spéciales par voie de communiqué dans la Municipalité;
- De transmettre une lettre à chacun d'eux pour les féliciter et les encourager à poursuivre dans la même voie.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-194

Réfection Pont du Petit Rang : autorisation de mandater un évaluateur et un notaire

CONSIDERANT QUE le MTQ a confirmé à la Municipalité son intention de procéder à la réfection du pont du Petit Rang;

CONSIDERANT QUE pour réaliser les travaux prévus, le MTQ doit modifier l'emprise des voies de circulation sur lesquelles le pont est situé;

CONSIDERANT QUE le MTQ a demandé à la Municipalité de procéder à l'acquisition des espaces requis pour procéder aux travaux de réfection du pont.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général :

- à mandater une firme d'évaluation afin de compléter les documents nécessaires pour procéder à l'acquisition des parcelles de terrain requises pour réaliser les travaux de réfection du pont par le MTQ;
- à mandater un notaire pour la préparation des actes de vente ou de servitude requis.

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 3 juin 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Madame Mélanie Bisaillon, conseillère;
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Résolution 2014-06-183

Transfert de fonds

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les transferts de fonds suivants :

02-12000-412	ADM Application Loi Cour Municipale	- 700.00\$
Provenance :	02-37000-448 TRANS Adapté Santé Bien-être	700.00\$
02-33000-525	TRANS. Déneigement Entret., réparat. Véhicules	- 5,000.00\$
Provenance :	02-41500-448 HYG Réseau égout service génie	5,000.00\$

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN

Ce 3^e jour de juin 2014

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 4^e jour de juin 2014

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe